

des capitaux et du contrôle canadiens dans l'entreprise. Les documents que je dépose ce soir donnent des précisions sur ces mesures.

[Traduction]

Un certain nombre d'autres initiatives fédérales aideront les foyers canadiens et l'industrie à réaliser les objectifs énergétiques nationaux. Par exemple, des subventions seront offertes pour aider les foyers à remplacer le pétrole par le gaz naturel, l'électricité ou d'autres formes d'énergie plus abondantes au Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacEachen:** Pour assurer l'expansion rapide des réseaux de distribution du gaz, des primes de développement du marché seront offertes aux distributeurs pour les inciter à réagir avec dynamisme.

● (2050)

Madame le Président, en raison de la nature de notre pays, tout programme énergétique conçu pour le Canada doit avoir une dimension régionale. Aussi le programme comporte-t-il des mesures qui répondront aux besoins particuliers de l'est et de l'ouest du Canada.

A titre de priorité nationale, le gouvernement veillera à ce que le gazoduc soit prolongé au-delà de Montréal, jusqu'à Québec et aux Maritimes.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacEachen:** Pour faciliter l'extension des réseaux dans ces régions, le prix du gaz sera fixé au même niveau à Québec et à Halifax qu'à Montréal et à Toronto. Le nouveau régime de prix devrait encourager fortement le secteur privé à procéder à la construction du gazoduc. Si cette action tarde à venir, le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour que les travaux soient entrepris à temps.

Les provinces de l'Atlantique dépendent plus du pétrole que n'importe quelle autre région du pays. Aussi un fonds sera-t-il établi pour financer la conversion au charbon des centrales électriques alimentées au pétrole. Une aide financière sera maintenue pour les raccordements interprovinciaux de réseaux électriques, tandis que le gouvernement fédéral apportera des capitaux propres pour soutenir l'aménagement hydro-électrique du Bas-Churchill au Labrador. Nous affecterons également de nouveaux fonds à la recherche sur la façon d'utiliser les importants gisements de charbon du Cap-Breton pour accroître la sécurité énergétique des Maritimes. L'entente conclue avec l'Île-du-Prince-Édouard sur les économies d'énergie et l'énergie renouvelable sera prolongée. Un programme d'économies industrielles sera mis en place et une aide à la modification des calorifères domestiques sera instaurée pour Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Au total, nos nouvelles initiatives énergétiques coûteront \$8.4 milliards d'ici 1983-1984. Elles s'ajoutent à nos programmes existants dans ce domaine, qui reviendront à \$3.1 milliards au cours de la même période.

Les richesses énergétiques de l'Ouest canadien ont jeté les bases d'une croissance économique rapide dans cette région. Cette expansion se manifeste déjà et entraîne une diversification de l'économie régionale, à mesure que les ressources sont transformées à un stade plus avancé et que l'essor de ce marché attire des industries nouvelles. Les gouvernements

*Le budget—M. MacEachen*

provinciaux encouragent fortement cette évolution. Le gouvernement fédéral veut lui aussi jouer son rôle; plusieurs des mesures d'aide à la croissance qui sont nécessaires relèvent de la compétence fédérale. Aussi le gouvernement a-t-il affecté \$4 milliards à un fonds de développement de l'Ouest, \$2 milliards devant être dépensés sur ce montant au cours des trois prochaines années.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacEachen:** Les initiatives précises de développement seront choisies en consultation avec les gouvernements des provinces de l'Ouest. Elles seront conçues en fonction des principales possibilités et contraintes économiques auxquelles l'Ouest sera confronté pendant cette décennie. Par exemple, le gouvernement fédéral espère que des consultations avec les groupements intéressés de l'Ouest permettront de s'entendre sur la modernisation du réseau de manutention et de transport des céréales, si importante pour l'expansion et la diversification de l'économie des Prairies. Nous envisagerons aussi des initiatives pour la diversification de l'industrie ainsi que les façons de mieux promouvoir le développement de l'Ouest par la politique commerciale et industrielle. Pour coordonner ces efforts et éviter les délais, le premier ministre (M. Trudeau) a établi un groupe spécial de ministres dirigé par mon collègue le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy).

#### LA PARTICIPATION CANADIENNE

Le secteur de l'énergie est d'une importance cruciale pour le Canada. Il est actuellement dominé par un petit nombre de grandes entreprises, qui appartiennent presque toutes à l'étranger. Notre gouvernement est persuadé que les Canadiens devraient avoir la possibilité de participer davantage à l'avenir énergétique de leur propre pays. Plus précisément, le programme énergétique national établit les objectifs suivants:

une participation canadienne d'au moins 50 pour cent dans la production de pétrole et de gaz d'ici 1990;

le contrôle canadien d'un nombre appréciable des plus grandes entreprises de pétrole et de gaz; et

une augmentation rapide de la part du secteur pétrolier et gazier appartenant au gouvernement du Canada.

Plusieurs des initiatives prévues dans le programme énergétique national, par exemple les subventions que je viens d'annoncer, contribueront à réaliser ces objectifs. Mais nous voulons aller plus loin. Petro-Canada sera chargée initialement d'acquiescer les avoirs canadiens d'une ou de plusieurs multinationales du pétrole.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacEachen:** Comme par le passé, ces acquisitions seront largement financées par des emprunts sur les marchés étrangers de capitaux. Cependant, de nouvelles injections de capitaux propres seront nécessaires. Pour apporter ces capitaux, le gouvernement établira un fonds de participation canadienne. Le fonds sera alimenté par un prélèvement de participation canadienne qui touchera toute la consommation de pétrole et de gaz au Canada et entrera en vigueur à mesure que le programme d'acquisition progressera. Ce prélèvement sera fixé au niveau voulu pour que le programme s'autofinance entièrement; il n'influera aucunement sur le déficit du gouvernement.